



COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS de la semaine n° 38 du 16/09/2024



Les conditions météorologiques de la semaine dernière ont permis une progression de la maturité du maïs fourrage de l'ordre de 2 à 3 % de matière sèche dans les régions sondées.

Au Centre du Pays et pour des semis de mi-mai, en zones limoneuses et sablo-limoneuse, les variétés les plus précoces se situent entre 25 et 31% de M.S. C'est en campine hennuyère que les maïs sont les plus avancés: les variétés précoces se trouvent à 30-32% de MS. Les récoltes se profilent donc à l'horizon dans ces régions: les variétés précoces les plus avancées atteindront certainement le stade optimal de récolte à partir de la semaine prochaine. Tenez donc à l'œil dès à présent vos parcelles de maïs précoces dans ces zones, et surtout sur sable en Campine où les progressions peuvent être plus fortes. Attention toutefois à ne pas se précipiter, nous constatons cette année de fortes hétérogénéités entre les parcelles. En effet, de nombreuses parcelles de maïs précoces présentent encore des teneurs de 25 à 29% de MS. Par ailleurs, ce sont surtout des variétés plutôt tardives qui sont implantées préférentiellement dans ces régions. Celles-ci accusent un retard moyen de 1 à 3 % de MS par rapport aux variétés précoces, ce qui représente environ une petite semaine à 10 jours d'écart de maturité.

Les semis de fin mai - début juin se situent quant à eux entre 19 et 23 % de matière sèche, toutes gammes de précocité confondues, ce qui représente un retard de 2 à 3 semaines.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, les maïs en région jurassique montrent des matières sèches entre 27 et 29% pour les variétés précoces et entre 20 et 27% pour les variétés tardives. Les hostilités devraient y débiter dans une dizaine de jours. Nous vous tiendrons informé(e) de l'état des maturités dans les autres régions hormis l'Ardenne (Condroz, Famenne et région herbagère liégeoise) dans le prochain communiqué. D'après nos premiers prélèvements, les valeurs devraient s'approcher de celles de la région jurassique.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 38 du 16/09 au 22/09/2024)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
		Du 11 au 17/09/2023	Du 12 au 18/09/22		Du 11 au 17/09/2023	Du 12 au 18/09/22
Zones Limoneuses <i>(Ath, Bothey, Branchon, Dalhem, Dour, Ernage, Melles, Neufvilles, Nils-St-Vincent, Obaix, Perwez, Waremme)</i>	De 25 à 31 %	Réc	Réc	De 23 à 30 %	De 30 à 34 %	Réc
Campine hennuyère <i>(Jurbise, Saint-Ghislain, Stambruges, Villerot)</i>	De 30 à 32 %	De 29 à 32%	Réc	De 24 à 30 %	De 30 à 33 %	Réc
Région jurassique <i>(Autelbas, Châtillon, Schockville, Saint- Vincent)</i>	De 27 à 29 %	Réc	Réc	De 20 à 27 %	De 29 à 32 %	Réc

Les avertissements sont disponibles sur le site des centres pilotes ([//centrespilotes.be/](http://centrespilotes.be/)). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.